

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance Souveraine en date du 5 juillet 1898, M. Charles Auréglià a été nommé entreposeur des tabacs et des allumettes.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro, les fêtes de la Saint-Roman, joyeusement commencées dimanche et lundi, 7 et 8 août, ont été particulièrement brillantes pendant la journée de mardi dernier. Dès 8 heures du matin, les salves d'artillerie faisaient retentir les échos de la Principauté, tandis qu'une bruyante fanfare parcourait les rues de Monaco, accompagnant les commissaires chargés d'offrir les traditionnelles cocardes aux principales autorités du pays.

A 3 heures de l'après-midi, les jeux populaires (courses d'obstacles, jeux de la poêle, concours de chansonnettes, courses aux cerceaux, etc.) attiraient une foule nombreuse dans l'enceinte et aux abords de la salle des fêtes de la promenade Sainte-Barbe.

A 4 heures, les courses vélocipédiques données par le Comité des fêtes, sous la direction du Sport Vélocipédique Monégasque, ont eu lieu avec un plein succès. Réservées aux Membres du S. V. M. et aux vélocemen habitant la Principauté, ou y résidant depuis au moins six mois, ces courses ont réuni un nombre très suffisant de concurrents. Le parcours était d'environ 3,000 mètres (de la place du Palais à la gare de Monaco, aller et retour). M. Noghès, remplaçant M. Gallerand, président du S. V. M., et M. Botta, président du Comité, ont fort bien présidé et dirigé les diverses épreuves qui n'ont donné lieu à aucune réclamation sérieuse, ni à aucun incident fâcheux. En voici les résultats :

1^{re} course (amateurs), trois prix consistant en objets d'art, 1^{er} Braquetti (qui a effectué le parcours en 5 minutes 32 secondes ; 2^e, Ardoïn 5'33" ; 3^e, Martinelli 7'5". Le coureur Etteuqsac, qui était arrivé premier devant Braquetti, a été disqualifié comme ne résidant pas habituellement dans la Principauté.

2^e course (juniors), 1^{er} prix 30 francs, Boisson 5'17" ; 2^e prix 20 fr., Rebizzi 5'35" ; 3^e prix 15 fr., Gonzalès 5'40".

3^e course (seniors), 1^{er} prix 50 fr., Médecin 5'15" ; 2^e prix 30 fr., Boisson 5'32" ; 3^e prix 20 fr., Rebizzi 6'6".

Course d'honneur entre les gagnants des précédentes épreuves : 1^{er} prix 35 fr., Médecin 5'19" ; 2^e prix 20 fr., Boisson 5'27".

Course de lenteur : 1^{er} Boisson, 2^e Gonzalès, 3^e Ardoïn.

Le soir, à 8 heures et demie, un très beau feu d'artifice a été tiré sur la batterie de la place du Palais. Un remarquable concert vocal et instrumental a été ensuite donné par la Société Chorale « l'Avenir » et la section de musique de la Société des régates, qui ont fait entendre et longuement

acclamer les morceaux qui leur ont valu récemment leur victoire au concours de Turin.

Après l'audition musicale donnée par les diverses Sociétés monégasques, M. le Gouverneur Général, qui assistait, dans la tribune réservée à cet effet, entouré des principaux Fonctionnaires de la Principauté, a pris la parole pour remercier non seulement les Sociétés qui venaient de se faire entendre et qui avaient charmé toutes les personnes présentes par la bonne interprétation des morceaux de musique et de chant, exécutés, mais aussi les habiles organisateurs pour l'intelligente initiative qu'ils ont montrée en cette circonstance.

M. le Gouverneur Général, dans une brillante et éloquente improvisation, a dit que cette fête de la Saint-Roman devait aussi être considérée comme la fête de la fédération des diverses Sociétés monégasques. Il a fait ressortir les très grands progrès accomplis en quelques années par ces Sociétés qui comptent aujourd'hui plus d'un millier de membres ; puis s'adressant plus directement aux groupes que la nombreuse assistance venait d'applaudir avec un élan unanime, et les félicitant au nom de Son Altesse Sérénissime, des brillants succès obtenus, M. le Gouverneur Général a dit que c'était une gloire pour le pays que de voir la Société Chorale et la section musicale de la Société des Régates remporter les 3 premiers prix, dont le prix d'honneur, dans les concours auxquels ces Sociétés avaient pris part.

M. le Gouverneur Général n'a pas oublié les absents, il a rappelé en termes élogieux que la Société Philharmonique, le Sport Vélocipédique, la Société de gymnastique l'Etoile, continuaient à maintenir toutes les saines et heureuses traditions de travail, de discipline et de bonne tenue.

Il a exprimé l'espoir de voir la Société l'Estudiantina, momentanément désorganisée, reprendre prochainement le cours de ses succès passés. Ces paroles très applaudies ayant provoqué un ban de la part de l'assistance à l'adresse des Sociétés musicales et des organisateurs des fêtes de la Saint-Roman, M. le Gouverneur Général a terminé par ces mots, que nous sommes heureux de pouvoir reproduire fidèlement :

Et la grande sœur aînée, la Société des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers, toujours disposée à s'associer de cœur et de généreux concours à chacune de vos fêtes, pourrions-nous lui refuser deux bans de remerciements. C'est elle encore qui nous offre ce soir le vin d'honneur, et c'est avec raison que nous allons lever nos verres en face du palais princier de Monaco. Si Leurs Altesses Sérénissimes n'entendent pas nos acclamations, Elles n'en sont pas moins sans cesse présentes dans la Principauté par les bienfaits qu'Elles y ont répandus. D'ailleurs, au moment même où la Famille Souveraine est au loin, n'est-ce pas pour s'occuper de l'avenir, de la réputation, de la prospérité de Son cher pays ? C'est alors que se préparent les combinaisons telles que celle qui doit assurer à la Principauté un nouveau demi-siècle d'heureuse fortune ; c'est alors que notre Prince donne l'exemple des plus intéressants travaux scientifiques, sonde, aux applaudissements des savants du monde entier, les mystères des espaces du ciel et des profondeurs des mers, provoque les mesures destinées à prévenir d'horribles catastrophes maritimes, et reçoit les plus puissants témoignages d'estime pour Son

ardente et persévérante poursuite de tous les progrès. C'est alors que se préparent, sous les plus gracieux auspices, ces auditions enchanteresses, ces spectacles merveilleux, ces conférences littéraires délicates, ces superbes expositions universelles des Beaux-Arts. Et un jeune Prince achève en même temps de se former à la vie active et virile et aux sentiments d'affabilité qui attirent à la fois respect et sympathie.

Messieurs, nous allons lever nos verres à la santé de Leurs Altesses Sérénissimes ; vous répéterez avec moi notre cri de ralliement :

Vive le Prince Albert I^{er} !

Vive la Princesse Alice !

Vive le Prince Louis !

Ce discours a été longuement applaudi.

Le bal qui a clôturé la fête s'est prolongé très tard dans la nuit et a été des plus animés. La salle en plein air, avec son plafond de feuillage et ses brillantes illuminations, présentait un délicieux coup d'œil.

En réponse au télégramme, que M. le Consul de France avait, au nom de la Colonie française, adressé à S. A. S. le Prince, à l'occasion de la fête nationale du 14 juillet, M. Glaize a reçu du Château de Marchais la dépêche suivante :

Marchais, 4 août 1898.

Aide de camp Prince de Monaco
au Consul de France, Monaco

Le Prince, très touché du souvenir de la Colonie française, vous transmet ses remerciements.

Vendredi matin, la Société de Gymnastique l'Etoile de Monaco est partie pour Turin où elle est allée prendre part au grand concours de gymnastique organisé à l'occasion de l'Exposition.

Une dépêche vient de nous apprendre, et nous annonçons avec plaisir, que le succès de la Société monégasque a été complet : l'Etoile de Monaco a remporté trois premiers prix et un diplôme avec félicitations du jury. Nos compatriotes seront de retour demain à six heures du soir et seront reçus à la gare de Monaco par toutes les Sociétés musicales de la Principauté.

Pour fêter leur récente victoire au concours de musique de Turin, les membres de la Société Chorale l'Avenir se sont rendus dimanche à Vallauris, où a eu lieu un très beau banquet. Les sociétaires, ayant à leur tête leur distingué président, M. Gindre, et leur chef dévoué, M. Nef, ont reçu le plus chaleureux accueil de la part des autorités et de la population de Vallauris. L'excellente Société Philharmonique de cette ville les a salués à leur arrivée par l'Hymne monégasque et de magnifiques bouquets ont été offerts à M. Gindre et à M. Nef.

Sur le seuil de la mairie, le docteur Cavasse, maire de Vallauris, attendait, entouré des principales autorités locales, la Société monégasque à laquelle il a souhaité la bienvenue. Après les remerciements émus de M. Gindre, un concert a été donné sur la place de la Mairie qui, pour la circonstance, avait été recouverte d'une grande tente. La Chorale et la Philharmonique se sont

SUR LE LITTORAL

fait tour à tour applaudir par toute la population vallaurienne, massée autour de l'enceinte réservée aux deux Sociétés.

A midi a eu lieu, dans la grande salle du Café de France, le banquet auquel avaient été conviés M. le maire de Vallauris, qui s'est excusé pour cause de santé de ne pouvoir y assister, MM. Jean Narbon et Jaubert, président et chef de la Société Philharmonique, ainsi que quelques représentants de la presse régionale. Au dessert, M. Gindre, président de la Société l'*Avenir* de Monaco, a porté un toast à la France et à M. le Président de la République. Il a ensuite remercié les autorités et la population de Vallauris et a levé son verre en leur honneur, associant également à son toast les représentants de la Presse et tous les membres honoraires présents.

M. Jean Narbon, président de la Société Philharmonique de Vallauris, a pris à son tour la parole et, après avoir en excellents termes parlé de l'union existant entre les deux Sociétés, il a félicité la Société monégasque de son grand succès à Turin. En terminant son discours, M. Narbon a levé son verre en l'honneur de LL. AA. SS. le Prince et la Princesse. puis il a bu à la Société Chorale et à la population monégasque.

M. Jules Michel, au nom des représentants de la Presse, a ensuite répondu aux paroles courtoises prononcées par M. Gindre.

Ces divers toasts ont été applaudis par tous les convives. Un fort agréable concert a suivi le banquet et a terminé cette charmante fête. Les membres de la Société Chorale sont rentrés à Monaco par le train de 6 heures, conservant le meilleur souvenir de l'accueil flatteur qui leur a été fait à Vallauris.

Dimanche, à une heure et demie de l'après-midi, le steamer l'*Indépendante* est entré dans le port de Monaco, amenant une société nombreuse d'excursionnistes génois. La musique « Cristoforo Colombo », qui se trouvait à bord, a exécuté l'*Hymne Monégasque*, quand le navire est entré dans le port. La Société Philharmonique, qui s'était rendue au-devant de nos hôtes italiens, a répondu en jouant la *Marche Royale*.

Les excursionnistes se sont ensuite répandus dans la ville, et, dans la soirée, beaucoup ont assisté au bal de Saint-Roman, sur la promenade Sainte-Barbe. Lundi à midi, ils se sont réunis en un grand banquet, qui a eu lieu à la Condamine, et, le soir à 11 heures, l'*Indépendante* a levé l'ancre, repartant directement pour Gênes.

Pendant l'absence de M. Bergès, directeur des Travaux Publics, M. Feuillerade, inspecteur, fera fonction de directeur, et M. Berthier, conducteur principal du service, fera fonction d'inspecteur.

Par Arrêté en date du 13 août, signé, pour le Maire absent, par M. le Chef de Loth, premier Adjoint, le prix du pain blanc de première qualité, sans distinction de forme, a été fixé à quarante centimes le kilogramme.

La fête de l'Assomption a été célébrée hier avec éclat dans les diverses paroisses de la Principauté. Il y a eu grande affluence de fidèles à la grand'messe, et l'après-midi une procession, organisée par le clergé de la Cathédrale, a parcouru les principales rues de Monaco.

Pendant toute la journée, les promenades avaient pris leur aspect animé des jours de grande fête, et une affluence nombreuse de familles monégasques, ainsi qu'un grand nombre d'étrangers, ont assisté au beau concert d'orchestre donné le soir sur les terrasses du Casino.

L'*Eros*, à M. le baron Arthur de Rothschild, et la *Namouna*, à M. Gordon Bennett, ont fait, ces jours derniers, escale dans notre port.

A Nice, on a brillamment célébré la fête de l'Assomption. Dans l'après-midi, la confrérie des Pénitents bleus a organisé sa procession. A cette cérémonie assistait tout le chapitre de la cathédrale. Dans les rues de la vieille ville, où la procession s'est déroulée, une foule énorme de curieux n'a cessé de stationner pendant toute l'après-midi.

Les fêtes se sont également poursuivies au quartier de Saint-Roch et dans la plupart des villages des environs de Nice.

M^{sr} Chapon, évêque de Nice, sera de retour aujourd'hui de sa tournée de confirmation, venant directement de Venanson. L'évêque de Nice partira après-demain jeudi pour Paris et Orléans, et ne sera de retour dans son diocèse qu'en octobre.

Dans le palmarès du concours littéraire qui vient d'avoir lieu à Cette, nous relevons les récompenses suivantes intéressant notre région :

Sujets libres. — 1^{er} prix, médaille de vermeil : M. Marc de Fontenelle, de Monaco.

2^e Médaille d'argent ; M^{me} Mathilde Babin, de Nice.

4^e Médaille de Bronze, petit module : M. Marius Isnard, de Nice.

2^e Mention honorable : M^{lle} Marcelle Babin, de Nice.

Section de Poésie française. — 1^{er} diplôme d'honneur : M. Aristide Audibert, d'Antibes.

A L'ÉTRANGER

C'est mardi 23 août que sera célébré, à Evian, le mariage du prince Caraman-Chimay avec la princesse Hélène de Brancovan, fille de la princesse Bassaraba de Brancovan.

Quelques importantes nominations dans le haut personnel de la marine française :

M. le contre-amiral Rabona est nommé membre du conseil des travaux de la marine ;

M. le contre-amiral Roustan, au commandement d'une division de l'escadre de la Méditerranée ;

M. le contre-amiral Bienaimé, au commandement de l'Ecole supérieure de la marine.

Lettre de Paris

Paris, 15 août.

C'est en dehors de Paris qu'il faut aller en ce moment chercher les échos de la vie parisienne. Plus que jamais — et grâce à la facilité toujours plus grande des moyens de communication, il en sera de plus en plus ainsi — on s'en va aux eaux, à la mer ou à la campagne. Il ne reste plus guère sur les boulevards ou dans les faubourgs, pendant la lourde période des fortes chaleurs, que les travailleurs, les employés, les chefs ou les ouvriers des maisons commerciales ou industrielles, enfin les infortunés journalistes — tous gens que leur devoir professionnel et les nécessités de gagner leur vie obligent absolument à peiner, cependant qu'autour d'eux, tout le monde s'en va en congé et en villégiature, depuis M. le Président de la République jusqu'au dernier des surnuméraires d'administration, chacun s'arrangeant pour avoir sa part des grandes vacances législatives, judiciaires, scolaires ou autres, qui sont la tranquillité des parents et la joie des enfants !

En province, on s'ingénie un peu partout pour bénéficier le plus possible de cette annuelle exode des Parisiens. C'est parmi un grand nombre de villes à qui organisera la plus belle fête, à qui inaugurera le plus intéressant monument, à qui organisera un concours de n'importe quoi ou érigera la statue de n'importe qui. On ressuscite les morts et on fête les vivants. Tout est bon à prétexte de réjouissances publiques, d'affiches réclames et de trains de plaisir. Et le bon badaud parisien, sollicité par les belles affiches multicolores qui couvrent toutes les palissades de la capitale où il n'est pas « interdit d'afficher » et qui, de toutes parts, sollicitent ses regards sur les murs des gares où il se rend pour prendre ses billets, reste longtemps hésitant entre les fêtes du Havre et celles de Gascogne, les stations balnéaires d'Auvergne ou celles des Pyrénées, les plages de Normandie et de Bretagne ou celles de Royan et de Biarritz, les neiges de la Suisse ou le bleu de l'Océan.

Je vous ai précédemment parlé des Cadets de Gascogne et de leur tournée triomphale. Grâce à eux, l'inauguration

de la statue du poète-coiffeur Jasmin a fait plus de bruit que les fêtes organisées en Bretagne en l'honneur de Chateaubriand. Et pourtant, celui-là fut réellement un homme aussi bien dans le monde des lettres que dans le monde de la politique, et son souvenir n'est pas prêt de s'éteindre quoique beaucoup ne lisent plus guère ses œuvres et que d'aucuns ne sachent pas exactement ce qui lui a valu sa célébrité. M. Jules Claretie, dans son dernier *Journal d'un Parisien*, nous raconte à ce propos cette anecdote charmante :

« Un peintre très personnel, qui nous a laissé d'exquises figures de femmes, des Cancalaises poétiques, allongées et graciles comme des statuettes de Jean Goujon, Feyen-Perrin, — dont le visage maigre et songeur encadré de longs cheveux à la Daudet, se dresse maintenant sur une tombe du cimetière Montmartre — travaillait, un matin de septembre, en son coin choisi de Bretagne — il y a treize ans — lorsque la jolie fille de Cancale qui posait devant lui, les pieds nus, sur la grève, lui demanda :

« — Allez-vous à Chateaubriand demain ?

« Ce *demain-là*, on inaugurerait, à Saint-Malo, la statue qu'Aimé Millet venait d'achever.

« Le peintre, curieux de savoir quelle idée pouvait bien évoquer le nom de Chateaubriand dans la tête brune de cette Cancalaise qui lui parlait de la cérémonie, lui dit alors :

« — Vous y allez, vous, à Chateaubriand ?

« — Si j'y vais ?... Je vous crois, monsieur... On dit que ce sera si beau !

« — Et savez-vous ce que c'est que Chateaubriand ? demanda Feyen-Perrin.

« — Pas au juste, monsieur, mais je crois que c'est un saint ! »

Combien, sur tant d'hommes plus ou moins illustres dont les statues se dressent un peu partout, la foule n'est guère plus fixée que ne l'était sur Chateaubriand la naïve cancalaise de Feyen-Perrin !...

* *

En attendant qu'à Béziers on ait, sous la direction du maître Saint-Saëns, terminé les répétitions et la mise en scène de *Déjanire* qui va être un événement de grandiose décentralisation artistique et une vaste concurrence aux mémorables représentations en plein air du Théâtre d'Orange, les critiques parisiens ont été convoqués à une renaissance du vieux théâtre populaire breton. C'est à Morlaix qu'a été donnée cette représentation à laquelle Mounet-Sully avait tenu à assister.

Parmi les nombreux « mystères » du vieux théâtre breton, on avait choisi cette année le *Mystère de Saint-Gwenolé*, œuvre populaire entre toutes, qui redit la vie du grand thaumaturge des marins, si vénéré dans toute la presqu'île armoricaine. *Gwenolé* est, pour tous ces braves gens, le « Grand saint de la mer », et c'est lui le héros de l'engloutissement de la ville d'Ys, dont le « mystère » de ce nom reproduit l'effroyable drame. C'est dire assez combien les « Brezonek » aiment ces antiques pièces dramatisant les épopées légendaires de la Bretagne.

Et même, musique à part, le *Roi d'Ys*, de Blau, n'est qu'une mascarade grotesque, une fade parodie de la belle légende bretonne d'Ys, que j'ai le regret de ne pouvoir conter ici.

La vieille tragédie tirée de la légende est « en une journée et cinq actes ». Elle a été jouée avec grand succès dimanche sur une scène en plein air, devant le cimetière, sur la place même du pittoresque petit bourg morlaisien. Les acteurs (quinze jeunes gens du pays) ont fait merveille, et le public de lettrés et d'amateurs parisiens, attirés par l'étrangeté de ce spectacle, leur a fait fête.

Décidément, les reconstitutions antiques sont très en vogue en ce moment, et si, comme je viens de l'apprendre, la traditionnelle procession de Roquebrune, avec son curieux et pieux défilé des mystères de la Passion, a lieu l'hiver prochain, soyez certain qu'elle attirera toute la foule mondaine des hivernants du littoral.

* *

Mais revenons un peu à nos moutons de Paris, plus maigres en ce moment que des moutons d'Afrique !

Parmi les rares nouvelles qui font l'objet des conversations dans les clubs et dans les salons qui sont encore ouverts ou entr'ouverts, il faut mentionner la nouvelle de la transaction qui va enfin permettre à l'Académie-Goncourt de se fonder définitivement. Ce n'aura pas été sans peine que les volontés d'Edmond de Goncourt auront été réalisées. La transaction qui vient d'intervenir entre ses exécuteurs testamentaires et les trois parents éloignés du grand écrivain qui avaient attaqué son testament, a été signée ces jours derniers chez M^e Chenu, avocat des parents de Goncourt, en présence de M^e Raymond Poincaré, représentant les exécuteurs testamentaires, c'est-à-dire les fondateurs de l'Académie-Goncourt.

Les sommes totales revenant à la succession s'élèvent à plus d'un million quatre cent mille francs; la transaction comprend l'abandon aux parents de Goncourt de quatre cent mille francs, et l'académie, après qu'auront été remplies toutes les formalités nécessaires, restera donc en possession de plus d'un million.

Les Quarante n'ont désormais qu'à se bien tenir, maintenant qu'ils vont avoir à lutter contre la concurrence littéraire des Dix, qui ne seront pas au coin du quai!

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

La Mécanique et l'Electricité à l'Exposition de 1900. — Le service des installations mécaniques et électriques de l'Exposition de 1900 s'occupe activement d'assurer l'installation de la grande usine destinée à produire l'éclairage et la force motrice de cette exposition. La moitié de cette usine, comme il a été dit antérieurement, du côté de l'avenue La Bourdonnais, est réservée aux constructeurs français, l'autre moitié, du côté de l'avenue de Suffren, aux constructeurs étrangers. L'admission des machines a été prononcée en ce qui concerne la Belgique, la Suisse, l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie et les Pays Bas. Les propositions de l'Angleterre et des Etats-Unis ne sont pas encore assez nettement formulées pour avoir pu faire l'objet d'une décision. En ce qui concerne la section française, il a été constaté, dès la première réunion des Comités techniques des machines et de l'électricité, qu'un grand élan se manifestait chez tous les constructeurs; les adhésions déjà reçues assurent leur participation pour une puissance totale au moins égale à celle de l'ensemble des diverses nations étrangères.

Chacune des batteries de chaudières pourra produire 100,000 kilogrammes de vapeur à l'heure, soit pour les deux 200,000 kilogrammes, quantité reconnue nécessaire pour les besoins du service de l'Exposition.

Les constructions géantes. — On construit en ce moment à New-York un édifice, le *Parc Row Building*, qui dépassera de beaucoup toutes les autres constructions géantes de New-York et de Chicago.

Ce bâtiment occupe un plan très irrégulier entre Park Row, Annstreet et Theatre Alley, de 1,400 mètres carrés environ de superficie; la plus grande façade, celle sur Park Row, mesure 31^m,67 seulement de longueur. Le bâtiment aura 26 étages dans la partie centrale, avec, en façade sur Park Row, deux tours surélevées de 4 étages ce qui porte à 30 le nombre des étages pour ces tours.

La hauteur totale du bâtiment, depuis la rue jusqu'au sommet des coupes surmontant les tours, est de 117^m,65. Le premier étage sera utilisé comme magasins et laissera passer 10 ascenseurs; les autres étages seront divisés en bureaux dont le nombre atteindra de 900 à 1,000. Le *Saint Paul Building*, qui se trouve non loin de là, n'a que 25 étages et 92^m,35.

Tout l'édifice sera supporté par environ 3,500 pieux enfoncés dans une fondation de sable à 6 mètres environ de profondeur; les pieux en sapin d'Amérique ont de 0^m,25 à 0^m,35 de diamètre au sommet, la charge sur chacun d'eux n'excède pas 16 tonnes; ils sont enfoncés à intervalles de 0^m,40 à 0^m,45 d'axe en axe par rangées à 0^m,60 d'intervalle. Ces pieux sont coupés au niveau de la nappe souterraine, c'est-à-dire à 10^m,46 au-dessous du sol de la rue, et les têtes ainsi arasées sont enveloppées sur 0^m,30 à 0^m,40 de hauteur dans un béton composé de 1 partie de ciment de Portland, 2 parties de sable et 5 parties de pierres cassées. Ce béton reçoit à son tour des blocs de granit sur lesquels sont établis les massifs de fondation supportant les poutres principales de la carcasse de l'édifice.

Le premier chemin de fer électrique à voie normale en Europe. — D'après ce que relate le *Journal des transports*, le premier chemin de fer électrique à voie normale sur le continent sera celui, actuellement en construction, entre Burgdorf et Thun (Suisse). Cette ligne, de 40 kilomètres de longueur, n'aura pour le moment qu'une importance locale; elle servira de communication entre Berne et l'Oberland, mais elle prendra une importance plus grande quand la ligne du Simplon sera terminée. La force motrice sera empruntée à la rivière Kander qui débouche près de Spiez dans le lac de Thun; l'énergie produite sera de

4,000 chevaux, une partie seulement sera utilisée pour la traction, le reste servira pour l'éclairage de la ville de Berne et la distribution d'énergie électrique dans cette ville. Le transport des voyageurs sera assuré par des voitures automotrices à la vitesse de 38 kilomètres à l'heure et celui des marchandises par des locomotives avec wagons à la vitesse maxima de 18 kilomètres à l'heure.

Nouvelle lampe électrique. — M. Nernst, de Göttingen, a imaginé une nouvelle forme de lampe électrique qui paraît appelée à un grand avenir. Cette lampe diffère des lampes ordinaires en ce que le filament est composé de magnésie mêlé de terres rares et que le vide n'est plus nécessaire.

Le filament de la lampe Nernst n'est pas conducteur quand il est froid, mais le devient quand il s'échauffe; il donne alors une lumière très brillante. Il ne se décompose d'ailleurs pas à l'air et ne requiert qu'un courant beaucoup moins intense (trois fois moindre environ), que les lampes actuelles.

Il reste, semble-t-il, à trouver un moyen pratique de chauffer le filament avant l'allumage, puisque la chaleur nécessaire ne peut être fournie directement par le courant.

Variation des latitudes. — Les savantes recherches de M. Chandler semblent démontrer que l'axe de la Terre se déplace à l'intérieur de notre globe, et que le pôle Nord décrit en une année de 365 jours une ellipse ayant pour grand axe 0^m,30, pour petit axe 0^m,08, le grand axe coïncidant avec le méridien oriental situé à 43° environ de Paris.

M. Gonnessiat, astronome à l'Observatoire de Lyon, étudie depuis douze ans cette difficile et intéressante question. Il a présenté à l'Académie des sciences de Paris un mémoire intitulé: *Recherche sur la loi des variations de latitude*. Voici un court extrait du rapport publié par M. Radau sur cet important travail:

« Les recherches de M. Gonnessiat avaient pour objet de vérifier et de compléter la loi établie par M. Chandler, d'après laquelle les variations de latitude sont composées de deux oscillations, dont l'une a une période de quatorze mois, l'autre une période annuelle: la phase de ces oscillations dépend de la longitude du lieu d'observation; elles impliquent une révolution du pôle terrestre s'accomplissant de l'W à l'E. Les calculs de l'auteur confirment la réalité de ces deux termes, auxquels il assigne des coefficients à peu près égaux (0^m,14 et 0^m,155); mais il ajoute à la formule de Chandler deux termes nouveaux à période plus longue: le premier aurait une période de 1^{an},8, avec un coefficient de 0^m,04; le second une période de 9^{ans},3, avec un coefficient de 0^m,10 et cette dernière oscillation, au contraire des autres, se propagerait de l'E. à l'W. »

LETTRES ET ARTS

Les bibliothèques publiques aux Etats-Unis.

— Les bibliothèques publiques ont pris un développement merveilleux aux Etats-Unis. Les chiffres que donne à ce sujet M. Herbert Putnam dans la *North-American Review* sont très édifiants. Il y en a deux bons milliers, à l'heure présente, avec plus de trente millions de volumes.

Le but dans lequel on les a fondées, et l'organisation qu'on leur a donnée, varient à l'infini. Certaines ont été installées par les municipalités de villages perdus, et ne comptent qu'une centaine de livres; ceux-ci ont été rassemblés dans celle des fermes qui se trouvait disposer de quelque espace, et le fermier s'en est constitué le gardien et enregistreur volontaire. Il n'y a là que des volumes de piété et quelques ouvrages de météorologie et d'agronomie.

Il y a des bibliothèques comme celle de Chicago. La Municipalité de cette ville, ayant jugé que les deux énormes collections privées déjà ouvertes au public ne suffisaient pas à son million et demi d'habitants, a fait édifier une bibliothèque, dont la construction seule a coûté deux millions de dollars, et qui est décorée de mosaïques admirables.

La bibliothèque municipale de Boston est administrée, ni plus ni moins que les écoles, ou la police, ou les pompiers, par une commission spéciale, nommée par le maire.

L'édifice central a coûté deux millions et demi de dollars; il y a dix annexes de quartier, et seize bureaux de livraison, relié chaque jour à l'office central par les voitures spéciales. Sept cent mille volumes sont à la disposition du public, Et le service est complété par une salle de travail où peuvent être admises jusqu'à deux mille personnes; une imprimerie et des ateliers de reliure. Tout cela exige deux cent cinquante employés. Les collections sont estimées à cinq millions de dollars et l'entretien exige annuellement un million de dollars.

M. Putnam se demande s'il est nécessaire que les bibliothèques publiques persistent à acheter des romans. Déjà ceux-ci ne représentent que de dix à quinze pour cent du catalogue, quelle que soit la région ou la localité. Or, il est notoire que, pour une personne qui demande en lecture un roman, il y en a au moins cent qui se font inscrire pour n'importe quel autre genre d'ouvrage. N'y a-t-il pas là une précieuse indication sur les tendances de l'intellectualité nord-américaine?

MARINE ET COLONIES

Croisière en Adriatique. — Tel est le succès des croisières de la Revue générale des Sciences qu'à peine revenue de Norvège et du Cap Nord, elle entreprendra en septembre prochain un grand voyage en Adriatique. La Compagnie des Messageries Maritimes affecte à cette croisière l'un de ses plus beaux paquebots: le *Sénégal*.

Parmi les touristes déjà inscrits, remarqué les noms de plusieurs célébrités des lettres et des arts, qu'attirent d'une façon particulière les excursions d'art sur les deux rives de l'Adriatique et les merveilles naturelles des pays dalmates. En raison de l'affluence des demandes, les personnes désireuses de prendre part à la croisière devront se hâter de s'y faire inscrire.

Départ de Marseille le 3 septembre. Retour le 28 septembre.

Itinéraire: Marseille, Corfou, Ancône (excursion à Ravenne), Parenzo, Trieste, Venise, Pola, Fiume, Zara, Sebenico, Spalato (excursion à Trau), embouchure de la Narenta. Excursion de six jours en Bosnie-Herzégovine (Metkovic', Mostar, Serajevo, Jlidze, Jaice, Jezero), Raguse, Bouches de Cattaro, Montagne Noire, Bari, Marseille.

VARIÉTÉS

Très célèbre comme sculpteur, M. Eugène Guillaume, que l'Académie Française a récemment choisi pour remplacer le duc d'Aumale, est généralement peu connu comme écrivain. Les belles pages suivantes, que nous détachons de son dernier volume (édité par Perrin), prouvent pourtant que l'éminent artiste manie aussi finement la plume que l'ébauchoir et qu'il est digne en tous points du grand honneur que lui a fait l'Académie en lui décernant le fauteuil envié du duc d'Aumale.

Le génie de Michel-Ange

D'où vient que les ébauches de Michel-Ange produisent une impression si grande? Comment se fait-il que le travail préparatoire du marbre, qui, d'après la manière de procéder actuellement en usage, est l'ouvrage d'un praticien et se trouve généralement dénué d'expression, ait ici un accent, un mouvement, une animation qui vont jusqu'à produire l'émotion la plus vive? Un des statuaires les plus éminents de l'Italie, M. le commandeur Dupré, en a donné la raison dans un discours prononcé par lui dans cette réunion solennelle des Académies de Florence dont nous venons de parler. Il a expliqué, avec la compétence qui lui appartient, comment Buonarrotti commençait et conduisait ses ouvrages. Après l'avoir montré méditant longuement ses compositions, les jetant sur le papier par quelques coups de crayon décisifs et en arrêtant les formes générales au moyen de maquettes de cire, M. Dupré ajoute:

« Michel-Ange suivit des voies inconnues; il dédaigna les procédés ordinaires de l'art, il ne fit pas de modèle en plâtre; il ne se servit pas des trois points de longueur, de largeur et de profondeur, système d'exécution déjà connu de son temps, et dont il n'eut aucun souci. Mais l'esquisse terminée, il la plaçait devant lui, à côté du bloc de marbre et à côté du modèle vivant,

cherchait les points extrêmes de sa composition, et après les avoir trouvés, il regardait avec attention le marbre qui lui cachait sa statue. Puis, après avoir tracé avec le charbon les principaux contours, il se jetait sur le bloc, et, se servant de la pointe, il l'attaquait avec force, coups sur coups, enlevant ce qui était de trop. Les éclats volaient, avec le bruit de la grêle fouettée par le vent ; la pointe faisait jaillir des étincelles sur le marbre ; les coups suivaient les coups... Il semblait que le souffle rapide et chaud de l'artiste infusât le premier souffle de la vie à la dure matière. A mesure que le marbre se fouillait à la ressemblance de sa pensée, son ardeur allait croissant et son idée brillait d'une plus vive lumière... Il semblait que le marbre sentit la puissance de son dominateur !... »

Et nous aussi nous sentons que cette puissance et elle nous domine : et c'est ainsi que la main de Michel-Ange, qui se voit partout dans ses ébauches de marbre, s'étend aussi sur nous. Mais là n'est point la source unique de notre émotion.

Si tous ces coups sont des coups de maître et si nous admirons, nous sentons aussi que derrière tant d'audace, il y a un danger. Cette manière d'attaquer directement le marbre, d'y mettre dès le premier choc la marque du génie, à quelque chose d'audacieux, de grandiose, mais en même temps de hasardeux. Les anciens ont employé ce procédé, qui est sensible particulièrement dans leurs bas-reliefs. Mais, sans doute, ils avaient une méthode plus sûre ou des idées plus arrêtées. Un dessin jeté sur le papier, une esquisse de cire et ensuite la lutte corps à corps avec le marbre, telle était la pratique de Michel-Ange : un croquis et une maquette, telles étaient les garanties qu'il se donnait à lui-même en entreprenant une œuvre de longue haleine. Mais bientôt les difficultés et les entraves venaient à surgir. Son esprit n'était point satisfait ; son propre travail l'entraînait, et en le poussant avec trop d'ardeur, en pénétrant trop avant dans les entrailles du marbre, il pouvait blesser mortellement sa statue avant qu'elle vit le jour. Il y a de ces ébauches de Michel-Ange qui sont abandonnées et qui sont sans remède.

Maintenant, envisageons le caractère général des formes créées par Michel-Ange. Nous constaterons sans surprise qu'elles n'ont rien de commun avec les formes grecques : elles ont plutôt l'épaisseur étrusque. Le rapport des flancs avec les épaules appartient à une race du Nord transplantée et nous fait aussi penser aux Gaulois cisalpins. Nous l'avons déjà dit, les têtes se réfèrent généralement à un type idéal, comme c'est le cas pour le *Julien*, et pour le *Penseur* ; c'est le contraire dans les peintures du maître, où l'on voit qu'il a plutôt consulté la nature. Le col est d'un développement extraordinaire et il est à la fois plein de force et d'élégance. Les bras ont un galbe fortement accentué ; ils paraissent nouveaux, si ce n'est dans le *Moïse*, où ils sont droits et un peu plats. Les flancs larges sont toujours exprimés avec une extrême énergie ; la crête des os du bassin est bien accusée, et l'on sent le poids des entrailles. Le travail de cette région abdominale porte la trace d'une attention particulière. Michel-Ange sait bien que là est le pivot des mouvements du corps, et c'est souvent par le bassin qu'il commence une figure dans ses croquis.

A partir des *Esclaves*, les pieds restent parfois engagés dans le marbre ; bien qu'à l'état débauché, ils sont d'une beauté rare et qu'on ne peut oublier. Les draperies, dans ses statues, sont surtout conçues pour concourir à l'effet ; elles n'ont pas, comme dans les fresques de la Sixtine, le caractère d'ajustements réguliers. Cependant, en général, et avant d'exécuter cette partie de ses ouvrages, le maître recourt au dessin : à l'encre, à la pierre noire, à la sanguine ; il étudie et termine les plis avec une extrême finesse ; mais ce n'est jamais que l'étude d'un morceau. Quant aux ensembles, nous l'avons déjà dit, il les arrête au moyen de maquettes qui, généralement, sont en cire. Il reste un grand nombre de ces esquisses. Elles sont admirables de mouvement et de science. Pétries d'une main hardie et violente, sous laquelle la matière paraît à la fois écrasée et vivante, elles devaient rester près de lui pendant l'exécution de ses ouvrages. Elles le soutenaient, l'animaient en faisant briller à tout heure, devant ses yeux, la première étincelle de son inspiration, mais elles étaient impuissantes,

sans doute, à lui donner la sûreté géométrique que l'on obtient par la mise au point.

Si, comme on l'a dit, le sublime se distingue du beau en ce que celui-ci fait songer à quelque chose de victorieux et de serein, comme est l'azur du ciel, tandis que le sublime implique une sorte de lutte contre des forces supérieures, comme celle qu'un vaisseau soutient contre la tempête, les sculptures de Michel-Ange sont sublimes. L'idée des forces humaines en travail, le sentiment de la pensée qui se cabre sous le frein de l'art, l'image d'un combat terrible contre la matière se dégagent de ces œuvres dans lesquelles la puissance est encore plus fortement exprimée que l'ordre : l'étonnement s'ajoute à l'admiration. Le *Penseur* et le *Moïse* représentent l'art de la sculpture porté à son plus haut point de passion, d'énergie et de grandeur.

Non, de pareilles œuvres d'art ne sont pas faites uniquement pour être regardées et pour produire une délectation des sens. Si nous nous interrogeons en présence des sculptures de Michel-Ange, nous répondrons qu'elles sont faites pour être méditées et commentées. C'est leur honneur de nous poser toujours des questions nouvelles, d'être une sorte de tourment pour nos esprits, et, en nous forçant à penser à elles, de provoquer nos pensées et de les féconder.

Cependant, quel que soit le mérite des œuvres de l'artiste, et si haut que son génie s'élève, son caractère paraît encore plus grand. Vittoria Colonna disait que les œuvres de Buonarroti étaient peu de chose à côté de ce que cachait son âme. Il travaillait sans cesse à sa propre perfection, et il semblait entendre à toute heure ces paroles d'un sage que ses maîtres, Marsile Ficin et Politien, lui avaient fait connaître : « Rentre en toi-même et fais comme le sculpteur fait à l'œuvre qu'il veut rendre belle. Retranche tout ce qui est superflu, rends net ce qui est obscur, porte la lumière partout, et ne cesse de ciseler ta propre statue. »

Eugène GUILLAUME.

AVIS

Madame veuve BRANCHE, ayant cédé son fonds de Mercerie et Lingerie, de la rue Grimaldi, n° 13, à M. et M^{me} GALLIANO, prière aux intéressés de faire opposition dans la huitaine entre les mains des acquéreurs, à peine de déchéance.

AVIS

Par acte sous seing privé en date du vingt-cinq juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, enregistré, la dame Louise MANUEL, épouse du sieur GIOFFREDO DEL CORSO, de celui-ci dûment autorisée, demeurant ensemble à Monaco, a acquis, des époux Antoine BAUDOIN, le fonds de commerce d'épicerie, comestibles et vins, que ceux-ci exploitaient à Monaco, chemin Plati, quartier de la Colle.

Les créanciers, s'il en existe, sont priés de vouloir bien se présenter au domicile de l'acquéreur, dans le délai de huitaine, sous peine de déchéance.

Étude de M^e Antoine BLANC, notaire à Monaco
39, rue Grimaldi, 39

ADJUDICATION PAR SUITE DE SAISIE-EXÉCUTION

Il sera procédé à Monaco, en l'étude et par le ministère de M^e BLANC, notaire,

le Mercredi 31 Août 1898, à 3 heures de l'après-midi

A l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur d'un fonds d'Hôtel exploité à Monaco, boulevard de la Coudamine, dit **Hôtel Monégasque**.

Et ce en exécution d'une ordonnance de référé rendue par M. le Président du Tribunal Supérieur, le 5 août 1898, enregistré, en conformité des articles 502 et suivants du Code de Procédure.

Cette adjudication comprendra :

Le fonds d'hôtel dit **Hôtel Monégasque** ;

Ensemble : la clientèle ;

Le matériel et le mobilier servant à son exploitation ;

Et le droit au bail de l'immeuble.

Elle aura lieu sur la mise à prix fixée par l'ordonnance du 5 août sus énoncée, de **2,500 francs**.

Et sur un cahier des charges, à dresser par M. Blanc, notaire, à Monaco, pour parvenir à la vente dont il s'agit.

Paiement du prix comptant ;

Consignation pour enchérir, 1,000 francs :

Entrée en jouissance immédiate.

Pour tous renseignements, s'adresser à M^e Blanc, notaire, dépositaire du cahier des charges, et à M^e Bar-dolet, avocat à Monaco.

Fait et rédigé à Monaco, le 16 août 1898.

Dûment enregistré.

Pour extrait :

Signé : A. BLANC.

AVIS

M. TEPERINO ayant acquis de M. ANGE ZANOBBI le fonds de commerce que ce dernier exploitait à Monaco sous le nom de « Café-Restaurant de l'Univers », prévient les créanciers, s'il en existe, de se présenter dans le délai de dix jours, sous peine d'être déchu de tous droits à son égard.

Monaco, le 16 août 1898.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 7 au 14 Août 1898

LISBONNE, yacht à vapeur <i>Eros</i> , fr., c. Dejoie,	sur lest.
MENTON, y. à vap. <i>Namouna</i> , amér., c. Gordon Bennett,	id.
GÈNES, vapeur <i>Indépendante</i> , ital., c. Orengo,	passagers.
MARSEILLE, b. <i>Saint-Louis</i> , fr., c. Sammartin, briques et cim.	id.
CANNES, b. <i>Indus</i> , fr., c. Tassis,	sable.
ID. b. <i>Reine-des-Anges</i> , fr., c. Orengo,	id.
ID. b. <i>Saint-Jacques</i> , fr., c. Guet,	id.
ID. b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	id.
ID. b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Gandillet,	id.
ID. b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	id.

Départs du 7 au 14 Août

NICE, yacht à vapeur, <i>Eros</i> , fr., c. Dejoie,	sur lest.
GÈNES, y. à vap., <i>Namouna</i> , amér., c. Gordon Bennett,	id.
CANNES, b. <i>Charles</i> , fr., c. Seytour,	id.
ID. b. <i>Barthélemy-Elisa</i> , fr., c. Davin,	id.
ID. yacht à vapeur, <i>Betty</i> , fr., c. Schomalzer,	id.
MENTON, br-goël. <i>Charles-René</i> , fr., c. Dalest,	vin.
CANNES, b. <i>Indus</i> , fr., c. Tassis,	sur lest.
ID. b. <i>Reines-des-Anges</i> , fr., c. Orengo,	id.
ID. b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	id.
ID. b. <i>L'Union</i> , fr., c. Rousset,	ia.

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouté

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

GRAND BAZAR

MAISON MODÈLE

M^{me} DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885 ; Paris, 1889

PRIX FIXE

ARTICLES DE PARIS

SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO

PAPETERIE, FOURNITURES DE BUREAUX, PHOTOGRAPHIES

OBJETS RELIGIEUX, PARFUMERIE

ÉVENTAILS, GANTS, BONNETERIE, BROSSERIE

LINGERIE, RUBANS, MERCIERIE, DENTELLES

OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES

ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS

ARTICLES DE VOYAGES ET DE MÉNAGE

MAISON RECOMMANDÉE — ON PARLE LES LANGUES

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

Imprimerie de Monaco — 1898